

# SOURIEZ, VOUS ÊTES NOTÉ !

## NOTATION DANS WORKFLOW

Les élus, soucieux de l'impact négatif ressenti par les graphistes suite à la mise en place du système de notation dans Workflow, ont interrogé la direction. Cette dernière soutient qu'il ne s'agit que d'un outil d'amélioration de la prestation dans sa globalité.

Les élus Filpac CGT resteront vigilants pour ne pas que ces notations soient reprises contre les salariés.

## TÉLÉTRAVAIL AU STUDIO

Une fois encore, les élus sont revenus sur la question du télétravail, pourtant clairement énoncée dans l'accord QVT. Sous des prétextes obscures d'incompatibilité informatique, la direction botte derechef en touche. Il semble pourtant que dans le monde entier, des graphistes télétravaillent sans problème. Chez Ebra Services, l'ordonnancement n'a pourtant aucun problème alors que les salariés se servent de ces mêmes logiciels...

Les élus Filpac CGT soulignent que la direction y met toujours autant de mauvaise volonté, refusant des tests pourtant simples à mettre en place. Il y a une discrimination au sein d'Ebra Services étant donné que certains salariés, notamment les AC-AL-ADD et les graphistes, n'ont pas la possibilité de télétravailler, perdant de ce fait des avantages de temps et d'argent.

**Les élus Filpac CGT resteront vigilants pour ne pas que ces notations soient reprises contre les salariés.**



## DÉPLACEMENT DES ÉLUS

Depuis maintenant un certain temps, la direction souhaite imposer un mode de déplacement aux élus alors que rien ne l'y autorise si ce n'est « la politique Ebra »... Elle va même jusqu'à souligner que 40 % des notes de frais concernent les déplacements des élus et qu'il suffirait de faire les réunions sur Skype.

Les élus Filpac CGT ne doutent pas que les réunions à distance arrangeraient bien la direction... Il est à rappeler que la majorité des élus sont situés sur la «partie sud» et que la direction refuse de se déplacer malgré les propositions des élus ; ce qui ferait pourtant économiser de l'argent à l'entreprise. •

**Prochain CSE : jeudi 20 mai 2023**

**Pour poser vos questions ou vous syndiquer, une seule adresse :**

**[ebraservices.cgt@gmail.com](mailto:ebraservices.cgt@gmail.com)**